

L'Edito de SUD (décembre 2017)

Alors que l'AFPA traverse une passe difficile depuis plusieurs années, à la réduction drastique de l'effectif dans les centres de formation, à la diminution des budgets de fonctionnement, s'ajoutent les mauvaises conditions de travail et une dégradation du pouvoir d'achat des salariés : absence de promotion depuis 10 ans, avec une pression forte aux résultats... Pourtant un grand nombre de personnel se la coule douce sous le couvert de l'AFPA : les boulets by le Réseau® et les promotions aux noms à rallonge mais aux fonctions fantomatiques... Ces dirigeants gagnés sur la sueur et grâce au travail du « petit » personnel, ces directeurs et président(e) d'association des associations chargés de mission fantomatiques (70% en France), plombent le devenir de l'AFPA.

A quand la fin de ce scandale ?
A quand la réduction de la fracture numérique ?

Censuré



Alors que SUD FPA remplit son rôle d'organisation syndicale et de lanceur d'alerte en informant l'ensemble des salarié.es sur la situation de l'AFPA et les dangers qui menacent leurs emplois, la Direction a choisi de répondre par l'intimidation. Elle brandit les menaces d'une action en justice, préférant la manière forte à une volonté de transparence et de dialogue.

http://www.sudfpa.net/index.php?option=com_content&view=article&id=928:censure-l-afp

Notre édito du journal de SUD PACA (décembre 2017), évoquait les salaires de nos dirigeants, les boulets by le Réseau® et les promotions aux noms à rallonge mais aux fonctions fantomatiques.... Toute un système qui plombe l'AFPA et impacte le devenir de nos collègues.

Pour éviter toute velléité de la part de notre Direction Régionale et en solidarité avec nos collègues représentants de SUD National, nous avons décidé de nous autocensurer.

Infos Région / National

Dernières nouvelles du CRE : on répond à l'appel d'offre du Conseil Régional mais, vu le peu de formations que l'AFPA pourrait gagner, le DR ne considère plus la Région comme le 1^{er} partenaire de l'AFPA. Un budget de 6 M maximum, si encore nous arrivons à établir un partenariat avec les autres organismes de formation, afin de répondre conjointement à 80 % des formations par filières et par zone géographique.

En parallèle, le nouvel appel d'offre AFC (Action de Formation Conventionnée) de Pôle Emploi tarde à sortir.

Et bien que celui-ci soit notre financeur principal, nous n'avons aucune certitude pour le financement global de 19 M en 2018, comme annoncé précédemment par la Direction.

Il reste le PIC (Plan d'Investissement Compétences), grand projet de Macron, sur lequel l'AFPA fonde tous ses espoirs de survie.

Reste à savoir ce qu'il y aura dedans, et qui sera concerné dans nos centres.

Pas réjouissant tout ça, surtout que notre Directeur Régional est plutôt fataliste.... S'agite beaucoup mais au final n'apporte pas vraiment de solutions pour le maintien d'activité dans nos centres... SUD craint que la PACA ait encore hérité d'un pré-retraité.

Pas de surprise pour les choix des activités sociales et culturelles, en particulier le renouvellement de la carte

COS. Comme nous l'avons déjà dit, nous estimons que cette carte est peu utilisée par le personnel et que le budget de 6 000 € pourrait être mieux employé pour l'ensemble de nos collègues.

SUD a voté contre et continue de demander une analyse de besoins auprès des salarié.es touchant l'ensemble des activités.

Bonne nouvelle cependant : l'approbation d'une enveloppe régionale des ASC de 6 000 € pour financer tout ou partie d'activités locales sur nos centres.

Petit rappel du journal de décembre 2017 dans lequel nous expliquions que notre collègue Stéphane, ASC à Istres, a su organiser le Noël des enfants grâce à l'enveloppe octroyée par la trésorière des ASC.

La dernière journée porte ouverte s'est prolongée jusqu'à 20h dans certains centres. Le DR, malgré un très faible taux de fréquentation de 17h à 20h, souhaite généraliser la pratique. SUD ne peut que contester cette décision qui impose à nos collègues déjà bien chargés de travail (pas de remplacement des départs au service recrutement) d'être disponible au-delà de leurs horaires, sans aucune compensation... c'est open low-cost !

Avant de vouloir attirer plus de public à l'AFPA, commençons par arrêter le NO GO sur des formations où nous avons déjà un nombre important de candidats retenus.

Toujours pas de présentation du plan stratégique régional, les membres du CRE ont quitté la séance suite à l'annonce de l'embauche en CDI d'une Manageuse de Formation (ex ADECCO) sur Nice après son CDD.

Les membres du CRE ont lu une déclaration rappelant à la direction ses prises de positions antérieures :

- Non reconduction des CDD (et encore moins CDIisation) au motif de la baisse des commandes du CR,
- Non remplacement des départs en retraite au même motif,
- Menaces non voilées sur l'avenir des formateurs.trices sans activité,
- Obligation pour les salarié.es d'absorber le surplus de travail du à ces non remplacements,
- Extension des fonctions des salarié.es sur d'autres secteurs ou des horaires plus élargis (voir journée Portes Ouvertes).

Une manager est titularisé après un CDD alors même que des collègues formateurs.trices, sans activité, ont décidé d'accepter les missions en immersion de MF. N'auraient-ils.elles pas dû être prioritaires ?

La réduction drastique du personnel ne concerne décidément pas les classes supérieures du bateau AFPA. Outre cette embauche, il y a ou il y aura prochainement :

- La création d'un poste de Chargée de mission projets à la DR,
- La création d'un poste d'adjoint au Directeur Relation Stagiaires et d'AFPA Transition,
- La création d'un poste d'adjoint au Directeur de Marseille la Treille, chargé du centre de Marseille St Jérôme. Même si on essaie de nous faire gober la couleuvre en disant que ce ne sera

qu'une partie de la mission d'un MF, l'enveloppe salariale suivra bien tout de même

- Etc.... la liste n'est pas exhaustive.... Si vous avez d'autres exemples, n'hésitez pas à nous en faire part.

SUD constate que le serrage de ceinture ne s'applique qu'aux collègues en dessous de la classe 12.

Et pendant ce temps...

Suite aux malheureuses « délations » d'un syndicat qui n'apprendra décidément jamais à la fermer, notre Maharani Directrice Nationale, doit justifier de son salaire sur AGORA.

Elle est moins payée que son prédécesseur... scandaleux !!! L'inégalité homme – femme frappe à tous les étages !!

Et en plus, elle ne bénéficie pas d'avantages en nature !! Inconcevable

Cette référence au salaire de Mme d'Artois de Bournonville n'est pas un secret pour qui veut le savoir. Elle est tirée d'un livre de Vincent Jaubert, « les intouchables d'Etat »⁽¹⁾ et parfaitement visible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances⁽²⁾

SUD défend cette injustice et lance un appel auprès dudit Ministère⁽³⁾.

Et pendant ce temps, au niveau du bas peuple de l'AFPA, les salaires sont figés. Pas d'augmentation collective depuis presque 10 ans. SUD a calculé pour vous la perte en rapport au cout de la vie sur ce laps de temps..... Un mois de salaire s'est volatilisé par an.... Merci pour l'effort collectif !

N'oubliez pas de lire notre prochaine newsletter nationale sans langue de bois.

- (1) <https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/les-intouchables-d-etat-9782221197851>
- (2) https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/bulletin-officiel/2017_pdf/boe_20170004_0000_0010.pdf
- (3) https://twitter.com/SUDFPA/status/966771421232947200/photo/1?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=http%3A%2F%2Fwww.sudfpa.net%2Findex.php%3Foption%3Dcom_content%26view%3Dfeature_d%26Itemid%3D101